



Saint-Pierre-Église

Bulletin Municipal 2023



SOMMAIRE

| | |
|------------------------------|-----------|
| Le mot du maire | P2 |
| Infos pratiques | P3 - P4 |
| La poubelle de demain | P5 |
| Maison du Cotentin | P6 |
| Budget | P7 |
| Scolaire | P8 - P9 |
| Travaux | P10 - P11 |
| C.C.A.S. | P12 - P13 |
| Urbanisme | P14 |
| Inondations | P15 |
| Rétrospective | P16 - P21 |
| Asso. Socioculturelles | P22 - P25 |
| Asso. Sportives | P26 - P29 |
| Location de salles | P30 |
| Cap à la demande | P31 |
| Petites villes de demain | P32 |
| Nouveaux commerçants | P33 |
| Civisme | P34 |
| Hommage M. LECARPENTIER | P35 |
| Mot du Conseil Départemental | P35 |
| Calendrier 2023 | P36 |

MAIRIE

Place de l'Abbé de Saint-Pierre
50330 Saint-Pierre-Église
Tél. : 02 33 54 33 09
Fax : 02 33 54 09 75

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION

Daniel Denis,
Maire de Saint-Pierre-Église

RÉDACTION

Elus et services municipaux

DÉPÔT LÉGAL

1er trimestre 2023

RÉALISATION & IMPRESSION

R Dynamics - 06 09 88 82 68

BULLETINS MUNICIPAUX
FORMAT NUMÉRIQUE

www.saint-pierre-eglise.fr

Le mot du maire

CHÈRES SAINT-PIERRAISES,
CHERS SAINT-PIERRAIS,

Pour cette nouvelle année, entouré des membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, je souhaite aux nouveaux habitants ainsi qu'aux professionnels une bonne installation dans notre commune.

J'en profite pour remercier et soutenir nos commerçants, artisans, agriculteurs, les acteurs économiques et sociaux, le monde de l'éducation, les professionnels libéraux, médicaux, paramédicaux, de l'ensemble des personnels soignants et des aidants qui participent activement à la vie de la commune et au bassin de vie.

Tous mes encouragements aux présidentes, aux présidents, aux membres des bureaux, aux bénévoles, aux coaches et aux licenciés de nos associations, pour leur engagement tout au long de l'année. Cela nous a réconforté de pouvoir se retrouver dans les diverses manifestations organisées et qui ont connu un franc succès.

Grâce à vous tous, Saint-Pierre-Église est attractif et propose un service de proximité de qualité.

Nos espaces publics, en salle et en extérieur, sont des lieux privilégiés de rencontres, d'échanges et de partages. Cela contribue et encourage le maintien de ce lien social, si précieux entre toutes les générations.

Je souhaite souligner l'implication des gendarmes, des secouristes et des pompiers de notre centre de secours.

Je remercie nos agents communaux des différents services pour leur dévouement au quotidien.

Cette période est difficile et les coûts de l'énergie ainsi que l'inflation fragilisent l'équilibre financier de nombreux foyers. Nos ressources communales dont nous disposons en contrepartie des compétences que nous exerçons, sont également chahutées. Malgré cette conjoncture, nos finances communales restent saines et permettent de voir l'avenir avec confiance.

Notre commune est dynamique et idéalement située. Afin d'améliorer votre quotidien et répondre à vos attentes, avec beaucoup d'énergie et une ferme volonté de réussir, nous continuerons à investir et à rester vigilants sur nos dépenses de fonctionnement.

En ce début d'année, j'ai une pensée émue et toute particulière pour les personnes qui nous ont quittées en 2022.

Pour 2023, dans le respect de chacun et dans la cohésion, je fais le vœu d'espoir, d'optimisme et d'un avenir lumineux. De nombreux pays connaissent toujours des conflits et j'espère que les réfugiés que la France accueille puissent retrouver de la sérénité.

Pour cette nouvelle année, au nom du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, je vous souhaite à tous, chères Saint-Pierraises et chers Saint-Pierrais, ainsi qu'à vos proches, une année prospère et joyeuse et qu'elle vous apporte santé et bonheur.

Daniel DENIS

L'aquarelle originale (30x40) de couverture a été créée spécialement et offerte par Gérard RIOU, animateur des ateliers Saint-pierrais « La cour des peintres ». Tous droits de reproductions réservés.

INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE

Place de l'Abbé de Saint-Pierre
Saint-Pierre-Église
 Tél. : 02 33 54 33 09
 Fax : 02 33 54 09 75

Courriel : mairie@Saint-Pierre-Église.fr
 Site web : www.Saint-Pierre-Église.fr

Les services administratifs de la mairie sont ouverts :

- Le lundi de 8h00 à 12h00 ;
- Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00 ;
- Le samedi de 10h00 à 12h00 en période scolaire.

La permanence du samedi est assurée par un élu.

Hors période scolaire, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou un adjoint.



VIE MUNICIPALE

Le 31 août dernier, après 7 ans de bons et loyaux services, Stéphanie GOGIBU, directrice générale des services a décidé de voguer vers de nouveaux horizons. Nous la remercions pour ses qualités professionnelles et humaines ainsi que pour sa disponibilité. Tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Nous souhaitons la bienvenue à sa remplaçante Laura MAUBAILLY.

Le 1er Avril 2022, Nicolas LEMELTIER est venu renforcer l'équipe technique. Il a en charge l'entretien des bâtiments publics, pour tous les travaux de menuiserie, plomberie, etc...

Bienvenue à Nicolas !



Stéphanie GOGIBU



Nicolas LEMELTIER

Les démarches administratives

en quelques chiffres

2021
 Au 1^{er} décembre

ETAT-CIVIL

8 naissances hors commune
 0 naissance dans la commune
 2 mariages
 23 décès

RECENSEMENT

19 recensements militaires

URBANISME

51 certificats d'urbanisme
 23 déclarations préalables
 12 permis de construire

2022
 Au 1^{er} décembre

ETAT-CIVIL

10 naissances hors commune
 1 naissance dans la commune
 5 mariages
 35 décès

RECENSEMENT

20 recensements militaires

URBANISME

54 certificats d'urbanisme
 34 déclarations préalables
 9 permis de construire

CARTES D'IDENTITÉ

Les cartes d'identité sont délivrées par les mairies de Quettehou, Cherbourg-en-Cotentin et Valognes.

RECENSEMENT DÈS 16 ANS !

Dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, au consulat ou à l'ambassade de France s'ils résident à l'étranger.



Se munir d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille.

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une **attestation de recensement**, à conserver précieusement car aucun duplicata ne sera délivré (en cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez).

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics ainsi qu'au permis de conduire avant l'âge de 25 ans.

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE À LA MAIRIE

Monsieur **Pierre-Jean COUTURIER**, conciliateur de justice, effectue une permanence à la mairie deux fois par mois, le mardi matin de 9h à 12h salle Legoubey (rez-de-chaussée). Il peut également se rendre disponible, sur demande, en dehors de ces créneaux.

Pierre-Jean COUTURIER Tél. : 07 83 65 56 75

Le conciliateur de justice apporte gratuitement ses conseils aux personnes physiques ou morales désireuses de trouver une solution amiable aux différends qui les opposent à d'autres personnes (problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de consommation, malfaçons, etc...).

FRELONS ASIATIQUES



La campagne s'est terminée fin novembre 2022 et cette année 22 nids ont été détruits. Continuons à être vigilants face aux frelons asiatiques. Si vous êtes concernés par un nid, prévenez la mairie.

Téléphone accueil mairie : 02 33 54 33 09

NE LE DÉTRUISEZ VOUS-MÊME EN AUCUN CAS !



Frelon européen

Frelon asiatique

URGENCES

MAIRIE de Saint-Pierre-Église : 02 33 54 33 09

SAMU : 15 (112 d'un portable)

POMPIERS : 18 (112 d'un portable)

POLICE / GENDARMERIE : 17

Dr LETERTRE-CHOPARD (Saint-Pierre-Église) : 02 33 54 30 05

Dr LAUNEY (Saint-Pierre-Église) : 02 33 54 32 06

CABINET MEDICAL (Fermanville) : 02 33 44 12 13

Docteurs CHOLET, LECOQ ou DRAGOMIR.

Dentiste Dr LEGRAND : 02 33 54 49 31

AMBULANCES DAVODET

(Saint-Pierre-Église) : 02 33 54 38 97

CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN

Cherbourg-en-Cotentin & Valognes : 02 33 20 70 00

POLYCLINIQUE du Cotentin : 02 33 78 50 50

CENTRE ANTI-POISONS

Rouen : 02 35 88 44 00

Rennes : 02 99 59 22 22

NUMÉROS UTILES

POLICE

D.D.S.P. de Saint-Lô : 02 33 72 68 00

(Direction Départementale de la Sûreté Publique)

COMMISSARIAT

Cherbourg-en-Cotentin : 02 33 88 76 76

Coutances : 02 33 76 57 57

Granville : 02 33 91 27 50

GENDARMERIE

Gendarmerie de Saint-Pierre-Église : 02 33 88 42 60

Groupement de la Manche : 02 33 75 50 00

Compagnie d'Avranches : 02 33 79 48 10

Compagnie de Cherbourg-en-Cotentin : 02 33 88 74 10

Compagnie de Saint-Lô : 02 33 75 50 00

Compagnie de Coutances : 02 33 76 12 70

MAISON DU COTENTIN : standard 02 33 23 19 55

CONSEIL DEPARTEMENTAL : standard 02 33 65 55 50

D.D.P.P. : standard 02 33 72 60 70

(Direction Départementale de la Protection des Populations)

A.R.S. : standard 02 33 06 56 56

(Agence Régionale de Santé)

D.D.C.S. : (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)

standard : 02 50 71 50 00

téléphone d'urgence (24H/24) : 06 25 41 21 66

La poubelle de demain, un tri facilité

BAC JAUNE

En plus des papiers, boîtes et aérosols en métal, briques, cartons, bouteilles en plastique, vous pourrez déposer dans votre poubelle jaune 100% des emballages, en ajoutant :

Tous les pots et tubes : yaourt, beurre, crème fraîche, fromage blanc, dentifrice, crème hydratante, etc...

Tous les sacs et sachets en plastique : de légumes et fruits ou fromage, éco-recharges, films autour des revues, films autour des packs de lait ou des rouleaux de papier-toilette, etc...

Toutes les barquettes : de viande, charcuterie, poisson ou légume, et boîtes de pâtisseries, etc...

Tous les petits emballages métalliques : capsules et muselet de cidre et Champagne, capsule de café, papier de portion fromagère, etc...

Un tri facilité : emballages non lavés, non imbriqués, mais bien vidés.

COMPOSTEUR

MATIÈRES

Humides/azotées

- Épluchures de tous les fruits (les avocats et agrumes peuvent être compostés mais ils prennent du temps) ou les fruits et légumes abîmés
- Épluchures de légumes
- Thé en vrac
- Marc de café + filtre
- Pain

Sèches/carbonées

- Petits cartons d'emballages
- Petits branchages et brindilles
- Papier essuie-tout plus le rouleau en carton
- Plantes vertes
- Restes de repas (sauf viande et poisson)
- Coquilles d'œufs préalablement concassées
- Fleurs fanées



• OBJECTIF : 110KG / AN / HABITANT •



Faites maigrir votre poubelle grise !

• OBJECTIF : 94KG / AN / HABITANT •



• OBJECTIF : 75KG / AN / HABITANT •

CONTENEUR VERRE

Tous les pots, bouteilles et bocaux en verre, sans les couvercles, sont à déposer dans les conteneurs.

Grâce aux colonnes supplémentaires installées en 2022, le Cotentin disposera de près de 1 000 colonnes pour vous simplifier le geste de tri.

N'oubliez pas, le tri du verre dans le Cotentin est solidaire : pour chaque tonne collectée, 1€ est reversé à l'association Cœur et Cancer.



• OBJECTIF : 42KG / AN / HABITANT •

UN ACCUEIL PRÈS DE CHEZ VOUS !

La Maison du Cotentin est un service public de proximité offrant un premier niveau d'information pour vos questions administratives et démarches du quotidien : accès aux droits, déchets, cycle de l'eau, mobilité...

9 RUE DE LA BOULARDERIE- 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 02 33.23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

DÉCHETS MÉNAGERS : commande de composteurs, information sur la collecte (modalités, jours de passage...), déchetteries (localisation, horaires, accès, déchets acceptés...), enregistrement des réclamations.

CYCLE DE L'EAU : contrat abonnement, fermeture compteur, demande branchement, mensualisation, prélèvement...

MOBILITÉ AVEC CAP COTENTIN : trajets et horaires (plaquettes), modalités d'achat de titres de transport, accès à la borne mobilité.

Contact : 02 33 23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

- Guichet unique de proximité, informations de premier niveau et accompagnement aux démarches administratives liées aux 9 partenaires : CAF, CPAM, Pôle emploi, CARSAT, MSA, Ministères des Finances Publiques, de la Justice, ANTS et La Poste : Orientation, information, accompagnement à l'utilisation des services en ligne, aide à la réalisation et complétude des dossiers...

- Mise en relation avec les partenaires ou prise de rendez-vous pour un entretien avec un conseiller en visio conférence.

Contact : 02 33 23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

GIP Tandem/ SAMPS : Accompagnement à l'insertion professionnelle des bénéficiaires RSA. Email : lucile.divrande@samps.fr

CENTRE MEDICO SOCIAL : La prise de rendez-vous au téléphone est obligatoire.

Assistantes sociales tél. : 02 33 88 77 17 / assistante médico-sociale tél. : 02 33 88 77 10 / PMI tél. : 02 33 88 77 11

MISSION LOCALE : La mission locale vient en aide aux jeunes de 16 à 25 ans en insertion professionnelle.

Tél. : 02 33 01 64 65

ESPACE INFO ENERGIE : Conseils pour les particuliers dans leurs projets d'amélioration énergétique de l'habitat : isolation, chauffage, production et économies d'énergie. Tél. : 02 33 19 00 10

Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires (CDHAT) : Un accompagnement neutre et gratuit pour mobiliser les aides de l'ANAH et plus ! Tél. : 02 33 75 64 24

CONSEILLER NUMERIQUE : Accompagnement aux usages numériques du quotidien pour tout public.

Tél. : 02 33 23 19 55

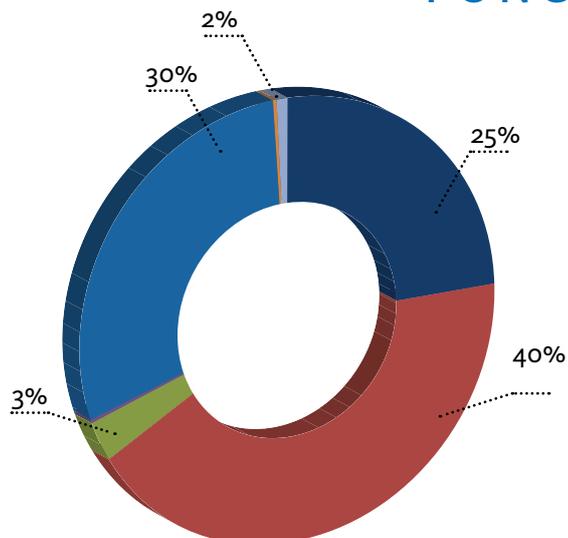
CLIC Centre Local d'Information et de Coordination : Soutient et coordonne des actions destinées aux personnes âgées et à leur entourage. Tél. : 02 33 43 46 32

BUDGET 2022

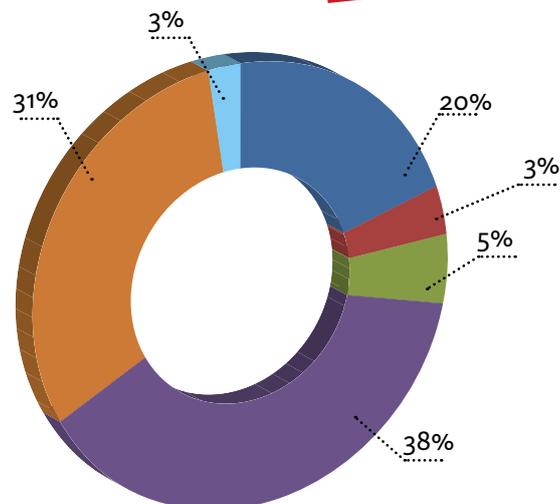


Pas d'augmentation des taux d'impositions communaux depuis 2010 !

FONCTIONNEMENT



Total
1 791 324 €



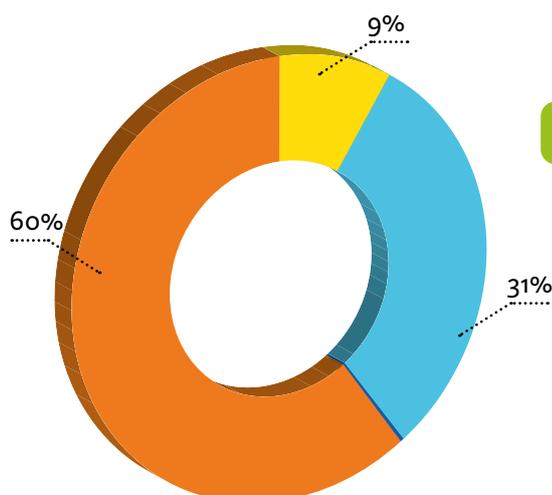
DÉPENSES

- Charges générales : 440 579 €
- Charges de personnel : 750 100 €
- Virement à la section investissement : 54 540 €
- Charges financières : 7 700 €
- Charges de gestion courante : 518 905 €
- Charges d'amortissement : 8 000 €
- Atténuation de produits : 11 500 €

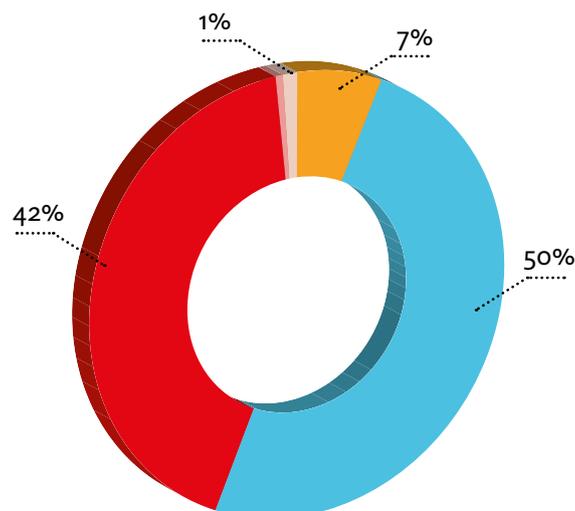
RECETTES

- Excédent antérieur : 357 880 €
- Baisse des charges : 60 392 €
- Produits des services : 93 300 €
- Impôts et taxes : 687 165 €
- Produits financiers : 5 €
- Dotations, participations et subventions : 548 589 €
- Autres produits de gestion courante : 43 993 €

INVESTISSEMENT



Total
808 400 €



DÉPENSES

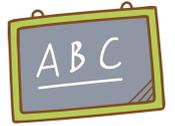
- Remboursement d'emprunts : 72 400 €
- Immobilisations corporelles : 250 116 €
- Immobilisations en cours : 1 894 €
- Solde d'exécution d'investissement : 483 990 €

RECETTES

- Solde d'exécution investissement : 54 540 €
- Dotations diverses : 402 292 €
- Subvention d'investissement : 339 468 €
- Cautions logement : 500 €
- Immobilisations corporelles : 3 600 €
- Divers : 8 000 €



De la bonne humeur et du jardinage ... à l'école maternelle !



Voici un petit retour en images des activités et animations qui ont eu lieu au cours de la précédente année scolaire 2021-22.

Ce sont 61 élèves qui se sont dirigés vers notre école publique maternelle en septembre 2022. Ils sont répartis en trois classes auprès de Mesdames HUBERT, LEVERT et LACROIX, cette dernière assure également la direction de l'école. La mairie met à disposition auprès du personnel enseignant, quatre agents communaux sur le temps pédagogique : Mesdames FOUQUET et LEFEVRE. Luna MATEOLI suit une formation en alternance. Madame LARONCHE assure l'entretien ménager journalier et pallie les absences momentanées et/ou temporaires de ses collègues. Ces agents encadrent également les enfants sur le temps de la restauration collective le midi.

Côté travaux : au cours de l'été 2022, le sol dégradé d'une salle de classe a été remplacé. Depuis quelques années, la mairie a entrepris d'apporter une rénovation énergétique et acoustique en abaissant et en isolant les plafonds des salles de classes. Le changement des menuiseries extérieures accompagne cette rénovation énergétique. Le personnel et les élèves profitent ainsi d'un environnement acoustique reposant et propice à l'apprentissage.

UN PROGRAMME CHARGÉ !

Comme tous les ans, l'équipe pédagogique élabore un projet d'école et oriente le contenu des enseignements en l'agrémentant de sorties ou activités scolaires qui illustrent les thématiques abordées. Il semble que l'on parle du jardin ?



Décembre 2021 « La Fête des légumes »



Spectacle « Le secret du jardin de Clément »
A la Halle 901 en avril 2022



Visite au Parc des Marais en mai 2022



Fabrication d'un hôtel à insectes en juin 2022



Et pour fêter la fin de l'année et les grandes vacances qui approchent en juillet 2022 : Grand spectacle en plein air devant un public de parents très attentifs.

Activité voile à l'école primaire

Depuis la rentrée 2011, sous la direction de M. Cazes, l'école primaire propose aux élèves de CM2 et d'ULIS de pratiquer la voile. Cette activité a lieu à l'école de voile de Barfleur sur 6 demi-journées chaque année. Elle est encadrée par deux moniteurs de voile ayant chacun un zodiac sur l'eau.

En général, les élèves sont divisés en deux groupes. Les stages ont lieu à l'automne et au printemps et sont largement dépendants des conditions météo. La mairie finance le transport et les entrées de 6 à 8 séances par niveau tous les ans et les cours sont pris en charge par la coopérative scolaire de l'école.

La condition préalable à cette activité est d'avoir réussi un test d'avance aquatique pendant le cycle de natation en CM1. Rappelons qu'à l'école publique les élèves pratiquent la natation dès leur année de grande section de maternelle, jusqu'au CM1.

L'encadrement est assuré par les moniteurs, enseignants et parents d'élèves volontaires et ayant passé un agrément à cet effet. La voile est une activité faisant partie du programme d'Éducation Physique et Sportive au cycle 3. C'est aussi un exercice ludique et doit favoriser la réussite des élèves. Elle associe de façon sous-jacente d'autres disciplines telles que les sciences (marées, vents, faune, flore...) et la géographie.

CETTE PRATIQUE DE LA VOILE A POUR OBJECTIFS :

- la découverte d'un environnement différent,
- le respect des règles de sécurité,
- le dépassement de ses appréhensions,
- le respect du milieu naturel,
- le respect du matériel et des techniques.

LA VOILE PERMET DE DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES NOUVELLES :

- être capable de manier un petit dériveur sur des parcours différents,
- être capable de régler ses voiles en fonction du vent,
- être capable de coopérer avec ses équipiers,
- connaître un vocabulaire spécifique et technique lié au dériveur.





TRAVAUX

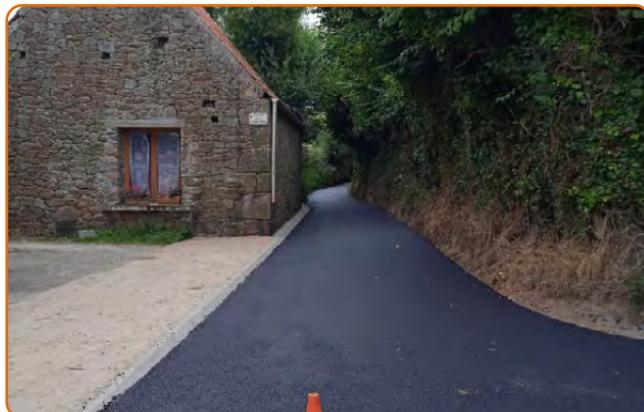


ASSAINISSEMENT



La Communauté d'Agglomération du Cotentin entreprend des travaux sur les différents réseaux d'eau du centre-bourg. C'est par la rue des Follières que débute cet important chantier qui conditionne les futurs travaux de la station de traitement des eaux usées.

VOIRIE



Comme tous les ans, des réfections de voirie sont réalisées. Cette année, c'était au tour de la rue d'Etésneville et la chasse de la Fichetterie.

RÉALISATIONS EN INTERNE

De belles réalisations de notre équipe technique Jean-Louis, Arnaud, Ludovic et Nicolas, en plus de l'entretien de la commune et de ses bâtiments publics :

- Mur de l'école primaire.
- Palissades de l'école maternelle.

Ces travaux aux écoles n'ont pu être réalisés que le mercredi et durant les vacances scolaires pour ne pas perturber les écoliers et leurs enseignants.



RUE DE RAFFOVILLE

La rue de Raffoville, qui est sans issue, était un point noir pour les services d'incendie qui, en cas de problème auraient été incapable de faire demi-tour avec leurs imposants camions d'interventions. Pour résoudre le problème, la commune a proposé à la famille DELAHAYE de louer leur parcelle située au bout de la rue afin d'y installer une raquette de retournement pour les véhicules imposants : véhicules de secours et camions de ramassage des ordures ménagères. Merci à la famille DELAHAYE pour leur compréhension.



RÉHABILITATION QUARTIER DE LA LONGUEMARRERIE :



Afin de réhabiliter le bâtiment communal de la Longuemarerie, et après de nombreuses visites de bailleurs sociaux, d'investisseurs privés et publics, Presqu'île Habitat s'est proposé de rénover cet emblématique bâtiment communal en 12 logements sociaux T2 et T3.



Les associations qui occupaient les lieux ont déménagé. Le Panier du Val de Saire et le Secours Populaire sont maintenant installés dans les locaux de l'ancien centre socio culturel rue des Follières. Le comité des fêtes, l'association pour la valorisation du patrimoine Saint-Pierrais et Val de Saire Myopathie ont provisoirement installé leur matériel dans un conteneur situé dans la cour de l'atelier municipal.

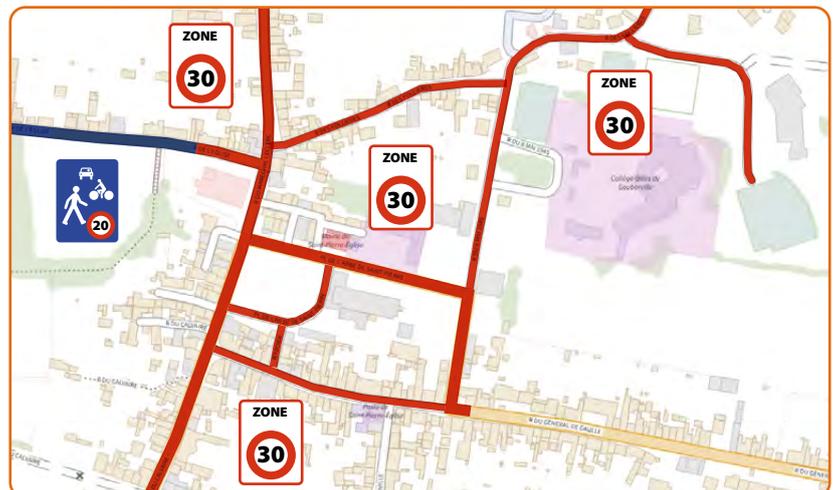


Dans la conjoncture économique actuelle et dans le but de préserver le foncier et le patrimoine, l'équipe municipale souhaite privilégier la rénovation et la réhabilitation de l'atelier municipal et de la salle Saint Jean. Une partie de ces locaux pourraient devenir une maison des associations, et l'autre partie serait réservée aux associations caritatives pour la distribution alimentaire.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière est toujours une de nos préoccupations principales. C'est pourquoi le centre-bourg est maintenant une zone 30km/h.

Quant à la rue de l'Eglise après les essais infructueux de circulation alternée avec des feux tricolores ainsi que la circulation en sens unique trop contraignante pour les riverains, la mise en place d'une zone 20 km/h partagée permet de mieux sécuriser le déplacement piétonnier dans la partie la plus étroite de cette rue. Rappelons que les piétons ont la priorité sur les véhicules partout dans cette zone.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

Ce 28 juillet, nous avons appris avec déchirement le décès de Priscilla, âgée de 43 ans.

Nous sommes profondément attristés. Priscilla était si appréciée, si humaine et si dévouée. Elle suscitait tant de sympathie auprès de celles et de ceux qui ont eu la chance de la côtoyer.

Nous garderons précieusement en mémoire tous les bons moments que nous avons vécus avec elle.

Lors de notre premier mandat, en tant que conseillère municipale, Priscilla s'est impliquée avec détermination et toujours avec bienveillance.

En tant que vice-présidente de notre Centre Communal d'Action Sociale, elle était à l'écoute des personnes ayant besoin d'aide. Elle trouvait des solutions et avait toujours des paroles réconfortantes.

Ses idées novatrices étaient précieuses pour proposer des animations aux enfants afin qu'ils se divertissent au moment des vacances ou des fêtes de Noël.

Entourés des membres du CCAS et du conseil municipal du précédent mandat, et de celui en cours, nous tenons à témoigner à Gérald son mari, à Enzo et Loan ses enfants et à sa famille, notre fort attachement, notre grande amitié et nos sincères condoléances.



Madame Priscilla LOPEZ

Les événements marquants de l'année 2022

L'action du CCAS s'est poursuivie en 2022 dans sa mission d'assistance et d'aide aux personnes en difficulté.

MARS



En mars, une famille ukrainienne a été accueillie dans un de nos logements communaux.

NOVEMBRE



Le 25 novembre, les membres du CCAS ont participé à la collecte annuelle de la Banque Alimentaire.

NOVEMBRE



Le samedi 26 novembre 2022, le Centre Communal d'Action Sociale renouvelait son offre aux personnes seules, isolées ou sans moyen de transport pour ramasser leurs encombrants. Comme tous les ans, une équipe de 4 élus a arpenté les rues du bourg et des hameaux, avec le camion de la commune.

DÉCEMBRE



Le 10 décembre 2022, la Mairie et le CCAS ont proposé aux enfants de la commune deux séances de cinéma « Koati » et « Samourai Academy », suivis d'une distribution de chocolats offerts par le Comité des Fêtes.



La COVID 19 a impacté le fonctionnement de l'EHPAD, comme l'explique ci-après le Directeur Monsieur VINCENTEAU.



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

La résidence accueille 68 personnes âgées dépendantes (dont une unité Alzheimer de 12 lits). Une équipe composée de 50 agents veille chaque jour à assurer une qualité de vie chaleureuse, paisible, et une qualité de soins exigeante.



Pour la 3ème année consécutive, l'EHPAD fait face à des situations sans précédent. La gestion de l'épidémie, les problématiques de recrutement, la hausse des prix : la crise est permanente. Toutefois, aussi difficile soit-elle, la période que nous traversons révèle un formidable état d'esprit. Tout d'abord, les agents continuent de faire le maximum, malgré des conditions de travail souvent dégradées. De plus, les résidents et les familles renvoient chaque jour des signes positifs : envers et contre tout, la résidence Espérance demeure un établissement familial où il fait bon vivre. Ici, chacun en a conscience, nous sommes loin des affaires dramatiques rencontrées dans certains établissements privés. Porté par les valeurs du service public, chaque euro dépensé répond soit un besoin du résident, soit au règlement des salaires, soit à un achat de matériel ou à l'entretien du bâtiment.

La résidence met tout en œuvre pour favoriser le bien-être des résidents avec le développement des animations et des sorties. Grâce à l'arrivée de Madame Sophie MONTREUIL, des animations individuelles et collectives sont désormais proposées deux fois par semaine au sein de l'unité Alzheimer. Ces activités, proposées par une intervenante qualifiée, s'ajoutent aux animations quotidiennes de notre équipe. Au niveau de l'unité ouverte, les sorties et les repas à thème se multiplient également : il est en effet hors de question que la morosité ambiante nous atteignent. Le service d'accueil de jour itinérant fonctionne également à plein régime. 4 journées par semaine, sur les EHPAD publics de Saint-Pierre-Église, Valognes et Saint-Vaast-La-Hougue, Angélique accueille jusqu'à 6 usagers afin de leurs proposer diverses activités et permettre aux aidants, un peu de répit.



« Un grand merci à chacun des agents pour leur sérieux et leur bienveillance, mais aussi aux bénévoles et aux élus du CCAS qui nous soutiennent ! Et un merci tout particulier à Chantal AGNES, Mylène CAUVIN, Christine GICQUERE, Myriam ROLLAND, Jean-Michel SEVESTRE et Danielle VALOGNES, qui ont pris leur retraite en 2022 après de longues années de loyaux services. Nous rendons également hommage à Lucien LECARPENTIER, décédé le 7 octobre 2022, qui a beaucoup œuvré pour les aînés et a porté la construction de la résidence Espérance »

Propos de Gaël VINCEDEAU, directeur.



Rappel des horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 Téléphone : 02.33.54.33.58 Adresse mail : mr.esperance@orange.fr

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Est du Cotentin comprend les pôles de proximités de Saint-Pierre-Église, Val de Saire et Montebourg. Il tient compte de la démographie, de l'activité naturelle, environnementale et économique. Actuellement la phase de diagnostic est réalisée. Il en ressort les points suivants :

LES ATOUTS

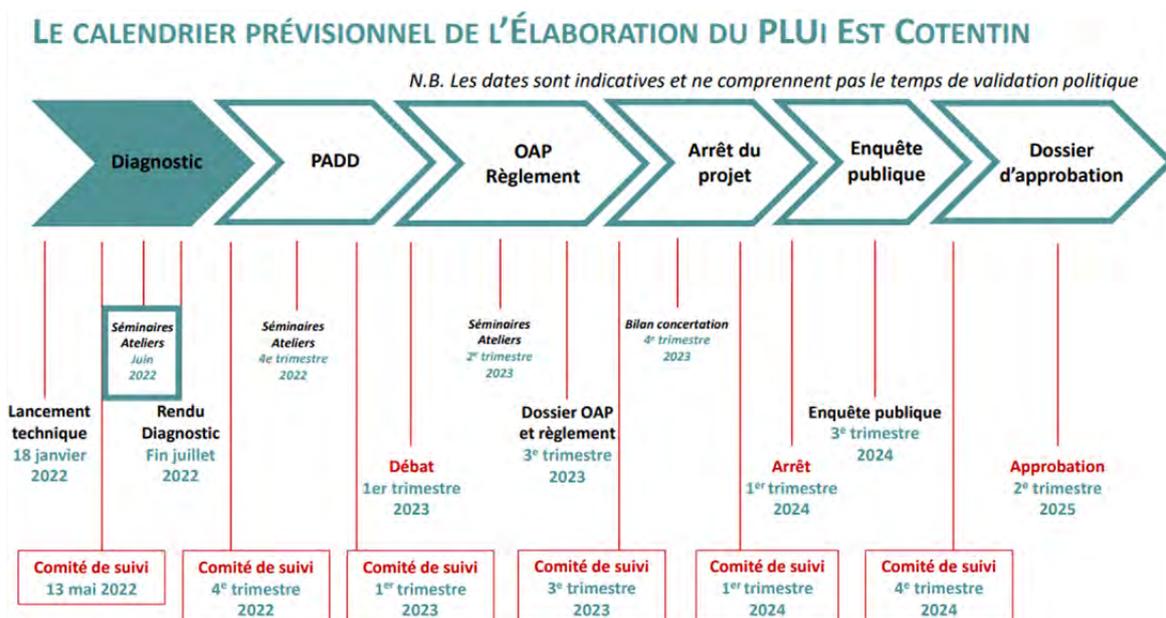
- Les espaces naturels
- L'activité agricole et l'espace agricole
- Le cadre de vie, la tranquillité
- Le patrimoine bâti
- L'habitat existant
- Les équipements publics
- Le tourisme
- La proximité de la mer
- Une bonne desserte
- La proximité avec d'importants pôles urbains
- Le potentiel foncier

LES CONTRAINTES ET FAIBLESSES

- Manque de logements pour répondre à la demande ou pression foncière
- Manque d'activité économique/commerciale ou déclin de celle-ci
- Manque d'équipements/services de proximité
- Risques naturels (inondation, montée des eaux...)
- Nuisances (centre enfouissement)
- Mobilités, déplacements et stationnements (réseau routier, mobilités douces)
- Structure urbaine : urbanisation diffuse, manque de polarité ou enclavement

Quels sont les enjeux sur notre secteur ?

- Attirer des familles, des jeunes ménages et maintenir voire accroître la population
- Développer l'offre de logements, réhabiliter l'habitat existant
- Répondre aux besoins et attentes des habitants en matière de services et d'équipements
- Préserver ou développer l'activité économique et/ou commerciale
- Développer les mobilités douces
- Maintenir les espaces et l'activité agricole
- Préserver et valoriser les espaces naturels
- Lutter contre les risques naturels et nuisances humaines
- Favoriser le développement du tourisme
- Préserver le patrimoine bâti



INONDATIONS

CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les premières conséquences du réchauffement climatique que nous observons dans notre commune sont de fortes pluies qui fréquemment occasionnent des inondations dans certains secteurs.

La GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations est un service de compétence communautaire en charge d'étudier les solutions envisageables pour réduire au maximum les inondations. Une récente étude hydraulique sur tout le bassin versant de la Saire, diligentée par la communauté d'agglomération a permis de définir différents secteurs où des moyens sont à mettre en œuvre.

Une gestion durable de l'eau met en évidence qu'il faut freiner au maximum le débit du ruissellement des eaux de pluie pour en infiltrer un maximum vers les nappes phréatiques. A l'inverse, l'augmentation de ce volume de ruissellement ne fait qu'aggraver les inondations en aval et détériore la qualité des cours d'eau.

La Communauté d'Agglomération du Cotentin qui gère le cycle de l'eau (potable, usée et pluviale) de notre commune avec la GEMAPI et en liaison avec la police de l'eau, étudie les meilleures façons de diminuer au maximum l'impact de ces fortes pluies qui inquiètent la population.



RÉTROSPECTIVE

Retro Commune

En mars, le collège Gilles de Gouberville et le P'tit Bistrot ont collecté des denrées non périssables et des produits de première nécessité dans le but de venir en aide au peuple Ukrainien. Martha et Guillaume, patrons du P'tit Bistrot, ainsi que des membres de l'équipe municipale ont acheminé ces colis avec plusieurs véhicules au point de rassemblement place centrale à Cherbourg-en-Cotentin. **Merci aux généreux donateurs.**



Record battu ! Tout l'été il y a eu une très belle affluence sur le marché municipal, entre les clients fidèles et les touristes de passage. Cet afflux est probablement dû aux conditions climatiques clémentes. À noter un record avec **110 déballeurs sur un même jour.**

Le 3 octobre, Saint-Pierre-Église accueillait la première journée de « La semaine bleue » organisée par la CLIC, à La Halle 901. Un spectacle « les Madeleines » était présenté aux séniors venus de tout le canton. Après la représentation et les échanges fructueux avec l'artiste, un goûter était offert par la commune aux spectateurs à la salle René CLOT.



Notre belle église est régulièrement sollicitée pour accueillir des chorales, comme la Cotontaine en juin.

Rendez-vous des sportifs le 22 octobre pour « La rando des châtaignes ». Le club cyclo de Montebourg, en partenariat avec la commune, proposait au départ de la salle omnisports, plusieurs circuits de VTT et de randonnées pédestres. Au retour, du vin chaud et des châtaignes grillées attendaient les participants.





Le repas des aînés fait partie des animations incontournables de l'automne. Il a pu, à nouveau, être organisé dans la salle René CLOT par les membres de la commission cérémonies de Marie-Joëlle LECLERC, adjointe au maire. La commune invite les personnes âgées de 65 ans et plus, résidents sur la commune, 158 convives ont répondu à l'invitation de la municipalité.

En ouverture, le maire Daniel DENIS, entouré des doyens Gisèle BOURDOISEAU et Paul HAINNEVILLE, a dit sa satisfaction de pouvoir se retrouver cette année tous ensemble pour festoyer. Le repas a été servi par des bénévoles et des membres du conseil municipal. Durant l'après-midi, un tirage au sort a eu lieu, sur une idée de notre artiste local Gérard RIOU de l'association « La cour des peintres ». L'heureux gagnant d'un portrait, de lui ou d'un proche, peint gracieusement par Gérard, est Fernand GUÉRET.



La municipalité a mis à disposition La Halle 901 pour un spectacle de danse présenté par l'association culturelle et sportive de la Polle et Val de Saire Myopathie. La recette de ce spectacle était au profit du TÉLÉTHON.



Rétro Commémorations

Comme chaque année à Saint-Pierre-Église, des cérémonies commémorent la mémoire des morts pour la France, les combattants et les victimes civiles.



19 mars



Cérémonies du 8 mai



Cérémonies du 8 mai



La libération de Saint-Pierre-Église le 23 juin.



La libération de Saint-Pierre-Église le 23 juin.



11 novembre



11 novembre

A vos Agendas

DATES ANIMATIONS 2023

Vide grenier : courant avril

P'tite Saint-Pierre : 30 juin et 1er et 2 juillet

Grand' Saint-Pierre : 5 août

Repas dansant : courant octobre

Marché du terroir & artisanat : courant novembre

Retro Fêtes Patronales

Après deux années de Covid, le comité des fêtes a repris ses principales manifestations pour animer la commune. Beaucoup de personnes étaient présentes lors de celles-ci. La vie d'avant retrouvée avec tant de plaisir...



I LA P'TITE SAINT-PIERRE **Samedi 2 et dimanche 3 juillet**

Le samedi était réservé à la fête foraine.

Le dimanche sur la place de l'Abbé de Saint-Pierre, nous avons pu profiter de 3 concerts : l'Etoile Sottevataise, Duo Medley et les FlyingChickens. Les majorettes « Les bâtons du Cotentin » ont également animé cette fête. Le Duo Medley est allé à la maison de retraite, les résidents ont été ravis d'assister à leur concert. La soirée s'est terminée avec un splendide feu d'artifice offert par la mairie et le comité des fêtes.





I LA GRAND' SAINT-PIERRE 6 août

Le comice agricole en partenariat avec le comité des fêtes, a organisé la Grand' Saint-Pierre sous un magnifique soleil. Lors du déroulement de la journée, les traditionnels concours de chevaux, ânes et bovins ont été très appréciés de tous.

Les enfants ont présenté les petits veaux. Nous avons pu admirer une pyramide de légumes assemblée par les maraîchers du Val de Saire.



I SOIREE DANSANTE ET REPAS JAMBON A L'OS Samedi 12 novembre



Ce samedi, la soirée a fait le plein dans la salle René CLOT.

Le service était assuré par l'équipe du comité des fêtes et par Loïc de LOLOFOOD, traiteur pour le plat principal. Les nombreux convives ont profité de la soirée en dansant sur le thème des années 80 animé par « DJ Eric musique ».

Un succès pour la reprise de nos animations.



Rétro La Halle 901

Des conventions de partenariats signées avec des associations locales et des structures publiques nous ont permis de présenter en 2022 plus d'une trentaine de spectacles. Des concerts ont été programmés avec MusikEnSaire et Normandie culture production dans des genres musicaux variés, jazz, chanson française, musiques folk et traditionnelles, de la pop du rock de l'électro ou du RAP. Le théâtre, amateur et professionnel, était également à l'honneur avec le théâtre de l'Arlequin et le Trident Scène Nationale. Le réseau générique de la ligue de l'enseignement propose une fois par mois des séances de cinéma.



Mais La Halle 901 c'est également des conférences, des forums d'entreprises et d'associations, des assemblées générales, des remises de médailles...



Retro expositions

Avec la passerelle des Arts, la salle René CLOT et la salle LEGOUBEY nous avons dorénavant 3 espaces adaptés pour présenter au public salons et expositions d'artistes ou d'artisans d'art.

Depuis 11 ans, nous sommes heureux d'accueillir le salon des cascades. Cette année 67 artistes s'étaient donné rendez-vous sur le thème de « la pêche ». Pour information, l'an prochain le thème du salon sera l'arbre... alors à vos pinceaux !

Merci aux nombreux visiteurs qui ont voté et attribué le prix du public à Mme Stéphanie PERICAT et M. Philippe HELIE.



Une nouvelle fois Mona a exposé ses dessins et peintures lors des journées du patrimoine des 17 et 18 septembre. Cette fois, c'est le patrimoine vernaculaire du canton du Val de Saire qui a été mis à l'honneur par l'artiste.



Retro bibliothèque

Une belle activité cette année à la bibliothèque grâce à notre agent culturel communal Catherine MATELOT et à ses bénévoles. Au programme, dédicaces d'auteurs, expositions à thème, démonstrations de danse...



Dédicace d'Anne HOUIVET pour son livre «Amours mortes».



Dédicace de Bernard POTIER pour son livre « Viking »



Exposition et démonstration de danse en partenariat avec le Trident



Histoire d'en découder : musique en partage



ASSOCIATIONS

Socioculturelles

Merci aux associations d'avoir fourni les textes et les photos.

LE PANIER DU VAL DE SAIRE

Relais de la banque alimentaire
Mairie de Saint-Pierre-Église 02 33 54 33 09



Cette année encore, «Le Panier du Val de Saire», association autonome composée uniquement de bénévoles, après 22 ans d'existence, a distribué des colis alimentaires aux familles les plus démunies sur le canton du Val de Saire, mais aussi à des personnes Ukrainiennes recueillies soit chez des particuliers, soit par les municipalités leur ayant mis des logements communaux à disposition.

Pour se faire, trois pôles de distributions sont en place sur le territoire du Val de Saire :

Quettehou, Réville et Saint-Pierre-Église.

En moyenne, sur le point de distribution de Quettehou, ce sont quelques 50 colis distribués mensuellement pour 135 personnes. Sur le point de Réville, 35 colis pour 95 personnes et sur Saint-Pierre-Église, 15 colis pour 30 personnes.

Soit un total d'environ 100 familles composées de 260 personnes tous les mois de l'année !

Pour Saint-Pierre-Église, les marchandises sont livrées par la Banque Alimentaire de la Manche par camion frigorifique à 9h30, mais aussi complétées notamment de dons maraîchers et d'opérations spéciales ponctuelles financées par des actions de mécénat. Elles sont distribuées par une douzaine de bénévoles dans nos nouveaux locaux : **36 rue des Follières de 10h30 à 11h30 chaque dernier jeudi du mois.**

Pour y avoir accès, notre permanence à la même adresse est ouverte chaque **premier jeudi du mois de 10h00 à 11h00**. Une fiche d'inscription y est remplie en toute confidentialité, avec humanité et sans jugement ni à priori, sur les bases de revenus et charges de loyer ou remboursement de prêt immobilier, puis soumise à l'acceptation du maire du lieu de résidence.

Pour toute demande préalable, renseignements auprès du secrétariat de votre commune.

Propos exprimés par François MASSON, bénévole de l'association depuis 13 ans, membre du bureau, actuel responsable du Panier du Val de Saire sur le pôle de distribution de Saint-Pierre-Église depuis 4 ans.

ADMR SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES DU VAL DE SAIRE



pour tous, toute la vie, partout

L'association locale ADMR d'aide aux familles du Val de Saire intervient auprès de familles avec enfants à charge pour les aider à faire face à des difficultés passagères, maladie, grossesse pathologique ou pour résoudre des difficultés sociales, aide éducative, aide aux devoirs...

Des salariés interviennent dans les familles le plus souvent à la demande de l'aide sociale à l'enfance.

Notre association est aidée et accompagnée par la fédération ADMR de Saint-Lô.

Le 23 avril 2022, nous avons organisé une randonnée pour récolter des fonds.

Avec cet argent, un goûter spectacle a été organisé le 20 décembre 2022 à la salle René CLOT à Saint-Pierre-Église pour les enfants des familles aidées.

Au programme, animation avec la Team Clownette, ballons sculptés, maquillage, goûter...
Chaque enfant est reparti avec un cadeau.

Bonne année 2023

La présidente
Marie-France BAUDE

COTENTIN NATURE



L'association Cotentin Nature Qualité de vie dont l'objet est la protection de l'eau, des espaces naturels boisés et agricoles, de la qualité de la vie des humains et des animaux, continue de manière assidue ses travaux.

Nous sommes en relation avec la CAC (Communauté d'Agglomération du Cotentin) car nous siégeons au Conseil de Développement où nous avons choisi de défendre nos préférences en participant à différents ateliers concernant le bocage et la mer.

C'est aussi pour protéger le bocage que nous participons activement à l'action d'opposition au projet D-Day Land ou « Hommage aux héros » sur la commune de Carentan les Marais.

En effet ce projet privé reposant sur un spectacle mettant en scène la mort violente des soldats et des populations civiles dans les semaines du débarquement est pour nous inacceptable moralement et aussi pour des raisons de protection de la nature.

Nous participons à cette action avec beaucoup d'autres comités et associations.

Localement nous animons des sorties naturalistes sur le littoral et différents travaux en lien avec des universités au sujet des vers de terre par exemple pour évaluer l'état des sols.

Nos activités sont diverses, si vous voulez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

contact : cotentin.nature@gmail.com

Notre site internet est abrité par celui du Crepan <http://www.crepan.org/cotentin-nature/>

LE SECOURS CATHOLIQUE À SAINT-PIERRE-ÉGLISE



Une petite équipe de bénévoles appartenant à différentes communes du Val de Saire, unissent leurs efforts pour répondre aux missions du Secours Catholique. Le groupe de Saint-Pierre-Église est encadré par des responsables au niveau du département. En collaboration avec les assistantes sociales, les équipes se rapprochent de personnes

fragilisées sur le territoire cantonal mais gèrent aussi des actions de charité à visée nationale ou mondiale auprès de Caritas France et des Caritas internationalis, tel le bol de riz en faveur de l'Ukraine.

Le deuxième jeudi du mois, Salle Antoine CHEVRIER au presbytère, est organisé un « café-sourire ». C'est un temps de rencontre convivial avec jeux, chants, activités manuelles, promenades et goûter, dans le respect des règles sanitaires.

Christine PITON relaie l'opération Familles Vacances qui donne à des enfants la possibilité d'être accueillis dans une famille pour une semaine ou davantage.



Notre équipe collecte également des dons en nature, des jouets, des vêtements pour les redistribuer à des personnes qui en ont besoin.

Renseignements auprès d'Annick ANTHOUARD 02 33 54 31 95 et Dominique HALLEY 02 33 54 35 06

VAL DE SAIRE MYOPATHIES



L'association Val De Saire Myopathies a été créée le 20 novembre 2017 à la sous-préfecture de Cherbourg sous le numéro de récépissé de création W502004956.

Le but de l'association est d'organiser différentes manifestations dont l'intégralité des bénéfices est reversée à AFM Téléthon (randonnées, ventes de madeleines, de calendriers, de jacinthes...).

Nous récoltons également des dons de particuliers, associations et entreprises qui nous apportent leur soutien.

En 5 ans, l'association a remis la somme de 92 000 € à AFM Téléthon.

Si vous souhaitez nous rejoindre même ponctuellement, merci de contacter le président

Président de l'association Mr LAINE Christian - Tél. : 07 63 17 46 46 -Email : christian_laine@cegetel.net

MUSIKENSAIRE

MusiKenSaire a fêté ses **10 ans** d'existence en 2022 et se prépare à organiser la 10ème édition de son festival gratuit de la scène musicale Normande (**24 au 27 août 2023**). Toute l'année, l'association Saint-Pierraise propose aussi ses Escales aux habitants du Val de Saire, un programme de spectacles tout public et de grande qualité, organisés pour la plupart à La Halle 901.



Les premiers rendez vous 2023 :

Lou CASA (chanson) le 21/01
 Lewis EVANS (folk pop) le 25/02
 le 10ème week end irlandais le 04/03
 Adelys (chanson électro) le 17/03

Billets en vente Maison de la Presse - Toutes les infos sur www.musikensaire.fr et sur la page **facebook : musikensaire**



UNC

ASSOCIATION UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE



L'Union Nationale des Combattants (UNC) a été créée à Paris le 11 décembre 1918. Reconnue d'utilité publique, elle est la plus ancienne des associations nationales d'Anciens Combattants.

Sans distinction d'origine sociale, d'opinion politique, philosophique ou religieuse, l'association UNC section de Saint-Pierre-Église :

- Accueille toutes les générations du monde combattant d'hier et d'aujourd'hui qui, à un moment de leur vie, ont porté l'uniforme de l'Armée Française, quel que soit leur statut ou situation (anciens combattants ou non, veuves d'anciens combattants, veuves et orphelins de guerres, militaires de carrière ou contractuels en activité, en retraite, réservistes, anciens militaires du contingent, service civique) mais aussi toutes les personnes qui partagent nos valeurs de liberté et de solidarité ;
- Maintient et développe les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre toutes les personnes qui ont participé à la défense de la patrie ;
- Agit pour la défense des intérêts du monde combattant ;
- Perpétue le souvenir des combattants «Morts pour la France» ;
- Contribue au devoir de mémoire et à la formation civique des jeunes générations ;
- Participe à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions.

Outre une participation active aux cérémonies commémoratives locales, l'association, fidèle à ses valeurs d'entraide et de camaraderie, propose à ses adhérents des activités conviviales (sorties, randonnées, repas, réunions ludiques...) mais aussi une assistance administrative dans tous les domaines de la vie au quotidien.

Comptant 27 adhérents, l'association est présidée par Monsieur Jean-Marc DUBUISSON. Les fonctions de trésorier et de secrétaire sont respectivement assumées par Monsieur Rémy SALLEY et Madame Gisèle BERTAULT. Monsieur Jean-Louis VAUTIER en est le Porte-drapeau. Le siège social de l'association se situe à la mairie de Saint-Pierre-Église.

Adresse mail : jeanmarc.dubuisson50@gmail.com

SNSM - SOCIÉTÉ NATIONALE DES SAUVETEURS EN MER

La station SNSM de Fermanville compte à ce jour 20 bénévoles.

Bénévoles :

Présidente : Annie LE RIDANT (Canotier)

Patron titulaire : Jean Pierre GEISMAR

Patrons suppléants : Cyril LE GAT
Stéphane AUGIRON (nageur de bord)

Canotiers :

Christophe BEAUMONT

Franck BOIZET

Jean François DOUCET

Romain LAPIE (médecin)

Anthony LE GAT

Stéphane LEMAGNEN

Yann LEPARMENTIER

Jean Louis LE RIDANT

Fabrice PIERRE (SNB2)

Et trois nouveaux arrivants :

Martin GEISMAR

Titouan GEISMAR

Benjamin LEROY

Trésorier : Philippe COUTANCEAU qui succède à Pierre FEUILLET

Secrétaire : Martine COUTANCEAU

Tractoriste : Jean Charles LEPESQUEUR

Membre d'honneur (ancien patron) : Jean Claude LE GAT

Depuis le 1er janvier 2022, les bénévoles ont effectué 28 sorties à la mer dont 24 en intervention de sauvetage déclenchées par le CROSS Jobourg, en mer ou patrouilles moderato pour un total de 32 personnes secourues !

Nous avons effectué 2 dispersions de cendres.

En plus de ces sollicitations, on peut citer la sécurité du plan d'eau lors du prologue de la DrheamCup et la participation sur terre par la tenue d'un chalet auprès du public pendant la semaine de cette fameuse course.

Participation à la fête de la mer à Saint-Vaast-la-Hougue.

C'est grâce à la générosité de ses donateurs et des communes du littoral que la station de Fermanville peut continuer à assurer, auprès des usagers de la mer, sa mission de sauvegarde des vies humaines. Ces aides cruciales permettent de poursuivre et entretenir la formation de nos sauveteurs avec l'obtention pour deux d'entre eux d'une qualification de sauveteur embarqué et d'investir dans une douche pour le bien être des bénévoles.

Sur rendez-vous ou lors de ses portes ouvertes, les bénévoles attendent le public pour lui faire visiter la station et découvrir leur moyen de sauvetage.



Merci aux associations d'avoir fourni les textes et les photos.

ASSOCIATIONS

Sportives

Merci aux associations d'avoir fourni les textes et les photos.

TENNIS DE TABLE



Le club a été créé en 2011 et compte une quarantaine d'adhérents (dont 50 % de jeunes de moins de 18 ans).

Les entraînements ont lieu les lundis au gymnase des Follières à Saint-Pierre-Église : 17h00 - 18h00 jeunes débutants, 18h00 - 21h00 jeunes confirmés et adultes.



4 équipes du club participent au championnat par équipe :
2 équipes en régionale dont une au plus haut niveau de la région (R1) et 2 équipes en départementale.

Des joueurs participent également à des compétitions individuelles (la saison dernière 3 joueurs ont participé aux championnats de France par classement).

Le club est également en partenariat depuis plusieurs années avec le collège Notre Dame de Saint-Pierre-Église pour des interventions tennis de table le mercredi matin avec les 5ème et 4ème tout au long de l'année scolaire. Chaque période estivale nous organisons des tournois d'été ouverts à tous (licenciés et non licenciés) :

Notre site internet : <http://ttspe.fr/> et notre page facebook : <http://www.facebook.com/profile.php?id=100063568773193>

JUDO SAINT PIERRAIS



Le Judo Saint-Pierrais compte aujourd'hui près de 100 licenciés dont 11 ceintures noires.

Lors des championnats de la Manche, cinq judokas du club sont montés sur le podium, dont deux titres, pour Elise LE COINTE (benjamine) et Lilian COMPERE (cadet). Ce dernier, à la suite des compétitions régionales, s'est qualifié pour le championnat national cadet qui a eu lieu à Ceyrat (63). En tout, ce sont quatre membres du club qui ont obtenu leur qualification pour l'échelon régional. Il faut aussi citer Maxime RENOUF qui a obtenu la 3ème place au championnat régional sport adapté.

Notre 27ème tournoi interclubs a eu lieu en mai et le prochain est prévu le dernier week-end de mars 2023. Ce tournoi est l'un des plus importants de la Manche. Il intègre une rencontre par équipes minimes-cadets-seniors, qui habituellement voit la participation d'une dizaine d'équipes, venant de toute la Manche et parfois même de plus loin.

En ce premier trimestre de la saison 2022-2023, trois jeunes du club ont obtenu leur ceinture noire : Lilian COMPERE, Andréa COMPERE et Baptiste BEAUDEGEL.

Les cours ont lieu le mercredi et le vendredi. Les inscriptions peuvent se faire à partir de l'âge de 4 ans ½ durant toute l'année. Outre le judo (loisir ou compétition), des séances de taïso sont proposées. Par ailleurs, le club ayant le label « valides-handicapés, pour un sport ensemble », nous accueillons les personnes en situation d'handicap.



Pour tout renseignements, contacter le président, Pierre-Yves JOLIVET Tél. : 06 79 93 64 46
Email : allbireo@club-internet.fr ou consulter le site internet : <http://judosaintpierrais.sportsregions.fr>

GYM VOLONTAIRE

GYM VOLONTAIRE



La gym volontaire de Saint-Pierre-Église a 30 ans, elle a été créée en mars 1992.

En 2022 : Le club compte 110 licenciés tous cours confondus.
Gym adulte : le lundi à 9h00 dans les Grandes Halles, salle René CLOT et le jeudi à 19h00 au Complexe des Follières.
Gym douce: le mardi à 9h00 dans les Grandes Halles, salle René CLOT.



PILATES

cours : le jeudi à 9h00 et à 10h15 et le vendredi à 11h30 dans les Grandes Halles, salle René CLOT.

Le Pilates permet de tonifier les muscles posturaux, notamment ceux de la ceinture abdominale, le périnée ainsi que l'ensemble des muscles dorsaux en respectant les courbures naturelles. Il agit par la maîtrise du mouvement et la concentration de la respiration.

MARCHE NORDIQUE

Le mercredi à 14h00 et le samedi à 9h30. Rendez-vous 15 minutes avant le début de la séance. Prêt de bâtons de haute qualité.

Marcher, tout le monde le sait, c'est bon pour la santé ! Depuis quelques années, on entend parler de marche nordique. Mais pourquoi nordique ? Tout simplement parce que les skieurs de ski de fond scandinaves cherchaient une alternative à leur discipline lorsqu'il n'y avait plus de neige. La marche nordique est une activité d'endurance ou chacun à sa motivation : brûler des calories, développer sa fonction cardio-respiratoire, fortifier ses os, prévenir l'arthrose ou le diabète...

Chaque séance dure 2 heures, avec échauffement musculaire, articulaire et étirement à la fin de la marche.



MARCHES MENSUELLES

Un mardi par mois le groupe des marcheuses du club organise des marches de 8 kms. Pour l'ensemble des activités proposées, les animatrices sont diplômées.

Contact :

Nadine SAGET au Tél. : 02 33 23 19 80 ou Tél. : 06 61 33 59 75

Christiane TOULIC au Tél. : 02 33 44 06 23 ou Tél. : 06 84 18 08 49

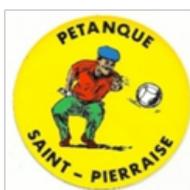
Sophie MONTREUIL pour le Pilates et la marche nordique au Tél. : 06 71 45 25 88

Adresse mail : gvspe050153@orange.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100087452996533>



LA PÉTANQUE SAINT PIERRAISE



La pétanque Saint-Pierraise est une association sportive avec 40 licenciés qui propose chaque année 10 concours, 8 challenges internes, une belote, un méchoui. Cette année la saison s'est terminée par un repas convivial à la salle René CLOT.

Les entraînements ont lieu le mardi et vendredi soir de 18h00 à 20h00 au terrain des Follières.



AS JITSU SELF DEFENSE A.D DU VAL DE SAIRE



Le Jitsu self défense est un sport de combat et de contact sans KO, de défense, d'attaque.

La frappe se fait avec les poings, les coudes, les genoux, les tibias et les pieds sur toute la surface du corps avec des projections, neutralisations avec des clés debout ou au sol, avec ou sans armes.

Les entraînements ont lieu au gymnase des Follières à Saint-Pierre-Église :

le lundi de 18h15 à 19h45 pour les enfants et adultes.
le jeudi de 20h15 à 21h45 pour les adultes.

Contact: M. Manuel HENRY 06 24 66 96 72

Mail: asjitsu@gmail.com

Facebook: As Jitsu Self Defense A.D Du Val De Saire

Site: <https://as-jitsu-self-defense.clubeo.com>



SAINT-PIERRE BADMINTON



Le Saint-Pierre Badminton, créé en 1989, est affilié à la fédération française de badminton. Il vous propose de pratiquer le badminton au complexe sportif des Follières, selon différentes formules :

Pour les jeunes : une école de badminton gratuite composée de deux groupes :

6/10 ans : le mardi de 16h45 à 18h15.

11/15 ans : le vendredi de 18h30 à 20h00.

Pour les adultes : les mardis et vendredis de 20h00 à 22h30.

Compétition

Des compétitions individuelles sont proposées pour les jeunes et les adultes peuvent participer à des compétitions individuelles ou par équipe en championnat interclubs.

Aides du club

Fourniture de tous les volants et prêt de raquettes pour les jeunes. Prise en charge de l'inscription des jeunes aux compétitions.

Les cotisations sont modestes et des réductions sont possibles pour les jeunes grâce à différents dispositifs : carte volet associatif de la municipalité de Saint-Pierre-Église pour les enfants de l'école primaire, le SPOT 50 du Conseil Départemental pour les collégiens, les atouts Normandie du Conseil Régional pour les lycéens, le pass'sport de l'Etat et les chèques vacances de l'ANCV.

Inscription : si vous êtes intéressés, vous pouvez venir faire deux séances d'essai avant de vous inscrire. Nous prenons encore des inscriptions !

Renseignements : le site du SPB : www.saintpierrebadminton.fr

Courriel : club@saintpierrebadminton.fr

Tél. : 02 33 54 39 38

Merci aux associations d'avoir fourni les textes et les photos.



AS POINTE COTENTIN FOOTBALL



Le club de l'AS Pointe Cotentin Football compte environ 180 licenciés dont 100 jeunes de 5 à 18 ans. La priorité du club est la formation des jeunes joueurs. L'accent est mis sur les entraînements, afin de permettre à tous, d'acquérir les bases nécessaires à la pratique du football.

A la rentrée de septembre dernier, le club s'est enrichi d'une équipe féminine sénior qui compte une douzaine de joueuses et qui évolue au niveau départemental.

Mais, **2023** sera une année festive pour le club. Créé en 1923 sous le nom de l'Union Sportive Saint-Pierraise (USSP), le club va célébrer ses **100 années d'existence**. Et comme chaque année, le club organisera son traditionnel **tournoi de la Pentecôte (45ème édition)** dans le cadre verdoyant du stade de La Masse.

<https://www.aspointecotentin-foot.com>

FUNKY DANSE



L'association Funky Danse propose des cours d'initiation à la danse (modern jazz et contemporain) dispensés par une animatrice diplômée pour 91 adhérents (es).

Chaque année, nous organisons un loto et une tombola dont le tirage au sort a lieu lors de l'après midi récréatif du Noël des enfants de 4 à 12 ans inscrit(es) à la danse.

Ces manifestations nous permettent, avec l'aide de sponsors et de subventions, de présenter un gala en fin de saison qui rassemble de nombreux spectateurs.

Funky Danse est présente chaque année au forum des associations de Saint-Pierre-Église. Vous pouvez consulter notre page **Facebook « Funky Danse »**.

L'association remercie la municipalité pour le soutien apporté lors de ses manifestations.



LOCATION DE SALLES

La Halle 901 : Salle culturelle – Salle de spectacles

La Halle 901 peut être louée à différents tarifs suivant le demandeur et son statut, groupe scolaire, associations amateurs ou professionnels, administration, comité d'entreprise, entreprise privée, etc...

Les tarifs sont à retrouver à la mairie ou sur le site internet : <http://Saint-Pierre-Église.fr>



Salle René CLOT : Salle de convivialité

Entièrement rénovée en 2005, la salle René CLOT qui était autrefois une halle aux grains se remarque par son style innovant. Son emplacement en plein centre-bourg est idéal pour vos cérémonies et fêtes, les commerces et services se trouvant à proximité.

| DEMANDEUR | | Week-end | Vin d'honneur | Réunion semaine (du lundi au jeudi) | Week-end sans cuisine | Location couverts | Arrhes | Caution (Matériel + Clés) |
|---|---------------|----------|---------------|-------------------------------------|-----------------------|-------------------|----------------------------|---------------------------|
| LOCATION À BUT LUCRATIF | Salle entière | 600€ | 300€ | 300€ | 350€ | 1,55€ par couvert | 20% du prix de la location | 250€ |
| | Demi-salle | 400€ | 200€ | 200€ | 220€ | | | |
| HABITANTS DE LA COMMUNE ET ASSOCIATIONS | Salle entière | 250€ | 150€ | 108€ | 180€ | | | |
| | Demi-salle | 140€ | 84€ | 70€ | 100€ | | | |
| AUTRES | Salle entière | 400€ | 200€ | 200€ | 300€ | | | |
| | Demi-salle | 300€ | 150€ | 150€ | 200€ | | | |



La passerelle des Arts : Salle d'exposition

Location à la semaine du mardi 8h00 au lundi suivant 18h00.

Tarif unique : 100 €/semaine

Location à la journée : 20€/jour





CAP À LA DEMANDE

Cap à la demande, votre service de transport sur réservation

Le service Cap à la demande est un service de transport collectif fonctionnant sur réservation, accessible à tous sur les communes du secteur de Saint-Pierre-Église.

Du **lundi au samedi, de 7h00 à 19h00**, vous pouvez vous déplacer librement à l'intérieur de votre secteur :

- D'un arrêt Cap à la demande à un autre arrêt Cap à la demande.
- D'un arrêt Cap à la demande vers un arrêt de rabattement sur une ligne régulière Cap Cotentin.

Attention, un trajet entre deux arrêts de rabattement n'est pas possible puisqu'ils sont desservis par une ligne régulière Cap Cotentin.

Cap à la demande, un service accessible en 3 étapes :

1 Je m'inscris

- Soit par téléphone du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 : 0 806 079 530 (touche2/prix d'un appel local)
- Soit sur le site internet capcotentin.fr (rubrique « Se déplacer »)
- Soit directement sur l'appli MyMobi, 24h/24, 7jours/7, à télécharger gratuitement sur Google Play ou sur l'App Store.

2 Je réserve

Entre 1 mois et 1 heure à l'avance, en indiquant la date, le point de départ, le point d'arrivée, l'horaire de prise en charge et le nombre de personnes concernées : soit par téléphone, soit sur le site internet ou soit directement l'appli MyMobi.

3 Je voyage

1 heure avant mon déplacement, je reçois un sms de rappel du rendez-vous. Je me présente 5 minutes à l'avance au point de rendez-vous, muni de mon titre de transport Cap Cotentin.

Les annulations peuvent être réalisées jusqu'à une heure à l'avance sur l'appli ou transmises par téléphone durant les horaires d'ouverture du service d'accueil téléphonique.

+ d'infos sur Cap à la demande et sur les autres services Cap Cotentin sur capcotentin.fr, par téléphone au 0 806 079 530 ou au Pôle de Proximité de Saint-Pierre-Église.

CAP À LA DEMANDE, VOTRE SERVICE DE TRANSPORT SUR RÉSERVATION

Le service Cap à la demande est un service de transport collectif fonctionnant sur réservation, accessible à tous sur les communes de votre secteur.

Du **lundi au samedi, de 7h00 à 19h00**, vous pouvez vous déplacer librement à l'intérieur de votre secteur :

- D'un arrêt Cap à la demande à un autre arrêt Cap à la demande
- D'un arrêt Cap à la demande vers un arrêt de rabattement sur une ligne régulière Cap Cotentin

Un trajet entre deux arrêts de rabattement n'est pas possible puisqu'ils sont desservis par une ligne régulière Cap Cotentin.

Pour les personnes à mobilité réduite, le service est assuré d'adresse à adresse. Les voyageurs, **titulaires de la carte mobilité inclusion invalidité** (ou carte d'invalidité) délivrée par la Maison Départementale des Personnes handicapées, **doivent au préalable remplir un formulaire disponible à l'Agence de Mobilité ou en téléchargement sur www.capcotentin.fr**

Le formulaire doit être complété, signé et accompagné impérativement des pièces justificatives suivantes :

- Photocopie recto/verso de la carte d'identité du bénéficiaire
- Photocopie recto/verso de la Carte Mobilité Inclusion invalidité

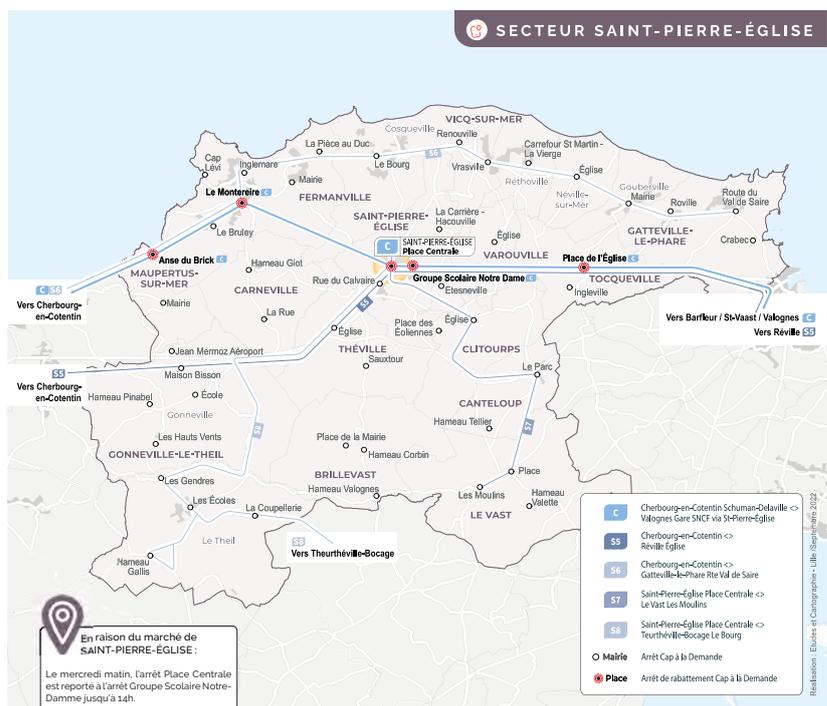


Dossier à déposer à l'Agence de Mobilité :
40 Boulevard Schuman
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN



ou à envoyer par courrier à Transdev Cotentin :
491 rue de la Chasse
aux Loups
50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Votre dossier sera traité dans un délai maximal de 72h à compter de sa réception.





Petites villes de demain

LE DISPOSITIF

Le dispositif « Petites Villes de Demain » initié par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) vise à accompagner l'attractivité des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité. Développé par l'Etat, ce programme a pour objectif d'aider les élus locaux à définir et mettre en œuvre un projet de territoire sur la période 2020-2026.

Dès 2020, le Cotentin a initié la candidature commune à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Petites villes de Demain » pour les onze communes de son territoire éligibles à ce programme, à savoir Barneville-Carteret ; Bricquebec-en-Cotentin ; La Hague ; Les Pieux ; Montebourg ; Port-Bail-sur-Mer ; Quettehou ; **Saint-Pierre-Église** ; Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Saint-Vaast-la-Hougue ; Valognes.

Une convention, signée en mai 2021, a officialisé cette démarche en y associant les concours de la Région, du Conseil Départemental, de la Banque des Territoires ou encore du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).

Suite à cette signature, le **recensement des besoins** a été effectué, au cours desquels de nombreux projets ont été identifiés, selon les besoins des communes, et en suivant 5 axes prioritaires :

- Axe 1 : Développer une offre attractive en matière **d'habitat**
- Axe 2 : Favoriser un développement **économique, commercial et touristique**
- Axe 3 : Développer **l'accessibilité, la mobilité et les connexions**
- Axe 4 : Mettre en valeur les **formes urbaines, l'espace public et le patrimoine**
- Axe 5 : Conforter et développer les **équipements et services publics**



CÔTÉ COMMERCE

L'année 2022 a été marquée par de nombreux changements.

Nous tenons à souhaiter une heureuse retraite bien méritée à M et Mme EGON, bijoutiers, à M et Mme VAUDORÉ épiciers et à M et Mme GOUIX, charcutiers traiteurs.

De nouvelles enseignes ont fleuri dans notre joli bourg et nous souhaitons aux nouveaux commerçants, une bonne installation et le meilleur dans leur travail. En proposant de nombreux services, ces commerçants volontaires et engagés permettent avec leurs collègues déjà installés, de rendre toujours dynamique et attractive notre belle commune.

Nous tenons à les remercier vivement d'avoir choisi Saint-Pierre-Église.



M. et Mme LEREVEREND ont vendu à M. et Mme CABART qui ont créé une nouvelle enseigne « LA MADELEINE » 27 Rue du Calvaire.



Mme DELAROQUE a ouvert son salon de coiffure, «Les ciseaux de Manon» 50 rue des Follières.



La charcuterie GOUIX a été reprise par Mme LECLERC artisan fromager, «La crèmerie» 4 Rue du Général de Gaulle.



Loïc LEBREQUIER, artisan charcutier-traiteur a créé «LOLOFOOD» 8 rue des Vergers.



Mmes LETERRIER et JACQUOT ont ouvert un cabinet de vétérinaire sous l'enseigne «VET&CO» 27 Place de l'Abbé de Saint-Pierre.



M et Mme VAUDORÉ ont vendu à Mme RABEC qui a gardé l'enseigne de l'épicerie «Coccimarket» 2 Place de l'Abbé de Saint-Pierre.



M LEFRANCOIS a ouvert une brocante «La galerie» 62 Place de l'Abbé de Saint-Pierre.



Mme HOUYVET a vendu à Mme CAPITAINE-TUAMBILANGANA «la Pharmacie du Val de Saire» 2 rue du 8 mai.



Mme DURAND a ouvert un cabinet de luxopuncture 4 rue Hippolyte de Tocqueville.



Mme LONGATTE sophrologue-réflexologue et Mme DECRETTE somato-psychopédagogue, 5 rue froide.

Civisme : respectons-nous !

NUISANCES SONORES

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

Appareils bruyants : Outils de bricolage et de jardinage : Ils sont autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Tapage nocturne : entre 22h00 et 7h00 du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublants la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3e classe.



RÈGLES DE JARDINAGE



Jardiner sans brûler, tout brûlage est strictement interdit : Les déchets concernés sont ceux produits par les ménages, issus de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage. Ils ne doivent pas être brûlés mais valorisés par compostage ou transportés en déchèterie. Tout brûlage de divers matériaux pour récupération de cuivre ou autre destinés à la revente est également interdit.

NOS AMIS LES ANIMAUX

Déjections canines : Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.

Pour rappel, des sacs sont à disposition dans la commune.

Il est également formellement interdit de nourrir les animaux errants (chats, pigeons etc...).



RESPECTER LES LIEUX PUBLICS



Abandonner des déchets : il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit. Dépôts anarchiques d'ordures ménagères, nous vous rappelons que les contrevenants peuvent être verbalisés.

Il est vivement conseillé de déposer les ordures ménagères dans des conteneurs ménagers, devant son domicile, à partir de 20h la veille du ramassage.

STATIONNEMENT

Il semble qu'il faille le rappeler, les places handicapés sont strictement réservées aux personnes en possession d'une carte de stationnement pour personnes handicapées.

Des arrêts-minute ont été mis en place dans le bourg et dans certaines rues, le temps de stationnement sur ces places est limité à 15 mn.

Le stationnement sur les trottoirs est INTERDIT.

Il est également interdit de laisser stationner un véhicule sans couverture d'assurance et en défaut de contrôle technique. Tout contrevenant se verra contraint d'assumer les frais de mise en fourrière de celui-ci.

PROPRETÉ

Balayer et désherber manuellement les trottoirs devant chez soi, en évacuant les déchets de manière responsable est du ressort des propriétaires et locataires **et non des employés municipaux.**

Mot du président du pôle de proximité



Monsieur Lucien LECARPENTIER

Le 7 octobre, nous avons appris avec une grande tristesse le décès de Monsieur Lucien LECARPENTIER, âgé de 80 ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 13 octobre dans l'église de Saint-Pierre-Église, où de nombreux élus et d'habitants de la région voulaient être présents.

Lucien habitait avec son épouse à Carneville et il s'est investi sur 5 mandats municipaux au service de sa commune.

En 1994, sous la présidence de Jean-Marie LE BOUTEILLER, il a été élu Vice-président de la Communauté de communes de Saint-Pierre-Église.

En 1998, il est élu Président de cette intercommunalité jusqu'en 2014.

Lucien était un humaniste, un homme de parole et de conviction et pendant ces 16 années de présidence, très engagé, il a marqué de son empreinte la vie locale. C'était un bâtisseur, un précurseur qui a su créer sur notre territoire de nombreuses structures afin d'améliorer le quotidien des habitants, des plus jeunes aux aînés.

Sous son impulsion, ont vu le jour, la maison de retraite, le complexe sportif, l'aménagement de la déchetterie, les plateaux sportifs, l'aménagement de zones d'activités artisanales et commerciales, la réhabilitation du moulin de Marie Ravenel, l'aménagement d'un cabinet médical, des chantiers d'assainissements collectifs, l'aménagement de centre de loisirs, la création d'un relais d'assistantes maternelles, d'un terrain de foot synthétique et la construction de l'actuelle Maison des services.

Il savait anticiper et connaissait parfaitement les possibilités de développement économique et les besoins sociaux du Val de Saire. Il était écouté et aimait travailler en équipe, avec, entre autres, Monsieur Jean-Marie LEBOUTEILLER, conseiller général, Madame Christine LEBACHELEY, maire de Saint-Pierre-Église à cette époque, ses collègues élus et celles et ceux du monde entrepreneurial qu'il connaissait bien.

Très respectueusement, nous adressons nos sincères condoléances et notre amitié à son épouse Thérèse, à ses enfants, à ses petits-enfants et à sa famille.



Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, remise par Christine LEBACHELEY en présence de son épouse Thérèse.

Mot du Conseiller Départemental



Monsieur Daniel DENIS, Conseiller Départemental de la Manche a rencontré le 14 octobre 2022 les classes de 6^{ème} pour leur présenter le rôle du Département.

Cette rencontre très appréciée des collégiens s'est conclue par la distribution des gourdes offertes par le Département à l'occasion d'une rentrée placée sous le signe du développement durable. La jeune Lily en 6^{ème}A souligne l'intérêt du projet éco responsable du département en faveur des jeunes collégiens et en apprécie d'autant plus le cadeau reçu. Nul doute que la nouvelle génération est sensible à la préservation de l'environnement et est prête à s'engager durablement dans d'autres actions à venir.



CALENDRIER 2023

| JANVIER | |
|---------|-------------------|
| D 1 | Jour de l'an |
| L 2 | Basile |
| M 3 | Geneviève |
| M 4 | Odilon |
| J 5 | Édouard 1 |
| V 6 | Épiphanie |
| S 7 | Raymond ○ |
| D 8 | Lucien |
| L 9 | Alix |
| M 10 | Guillaume |
| M 11 | Pauline |
| J 12 | Tatiana 2 |
| V 13 | Yvette |
| S 14 | Nina |
| D 15 | Rémi ▶ |
| L 16 | Marcel |
| M 17 | Roseline |
| M 18 | Prisca 3 |
| J 19 | Marius |
| V 20 | Sébastien |
| S 21 | Agnès ● |
| D 22 | Vincent |
| L 23 | Barnard |
| M 24 | Fr. de Sales |
| M 25 | C. de St Paul |
| J 26 | Paul 4 |
| V 27 | Angèle |
| S 28 | Thomas d'Acquin ◀ |
| D 29 | Gildas |
| L 30 | Martine |
| M 31 | Marcelle |

| FÉVRIER | |
|---------|---------------|
| M 1 | Ella |
| J 2 | Chandeleur |
| V 3 | Blaise 5 |
| S 4 | Véronique |
| D 5 | Agathe ○ |
| L 6 | Gaston |
| M 7 | Eugénie |
| M 8 | Jacqueline |
| J 9 | Apolline 6 |
| V 10 | Arnaud |
| S 11 | ND de Lourdes |
| D 12 | Félix |
| L 13 | Béatrice ▶ |
| M 14 | Valentin |
| M 15 | Claude 7 |
| J 16 | Julienne |
| V 17 | Alexis |
| S 18 | Bernadette |
| D 19 | Gabin |
| L 20 | Aimée ● |
| M 21 | Mardi Gras |
| M 22 | Isabelle |
| J 23 | Lazare 8 |
| V 24 | Modeste |
| S 25 | Roméo |
| D 26 | Nestor |
| L 27 | Honorine ◀ |
| M 28 | Romain |

Zone A: Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
Zone B: Aix-Marseille-Provence, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes.
Zone C: Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

| MARS | |
|------|----------------|
| M 1 | Aubin |
| J 2 | Ch. le Bon |
| V 3 | Guénolé 9 |
| S 4 | Casimir |
| D 5 | Olive |
| L 6 | Colette |
| M 7 | Félicité ○ |
| M 8 | Jean de Dieu |
| J 9 | Françoise |
| V 10 | Vivien 10 |
| S 11 | Rosine |
| D 12 | Justine |
| L 13 | Rodrigo |
| M 14 | Mathilde |
| M 15 | Louise ▶ |
| J 16 | Bénédictine 11 |
| V 17 | Patrice |
| S 18 | Cyrille |
| D 19 | Joseph |
| L 20 | Printemps |
| M 21 | Clémence ● |
| M 22 | Léa 12 |
| J 23 | Victorien |
| V 24 | Cath. de Suède |
| S 25 | Annonciation |
| D 26 | Larissa +1H |
| L 27 | Habib |
| M 28 | Gontran |
| M 29 | Gwladys ◀ |
| J 30 | Amédée 13 |
| V 31 | Benjamin |

| AVRIL | |
|-------|------------------|
| S 1 | Hugues |
| D 2 | Sandrine |
| L 3 | Richard |
| M 4 | Isidore |
| M 5 | Irène 14 |
| J 6 | Marcellin ○ |
| V 7 | J-B. de la Salle |
| S 8 | Julie |
| D 9 | Pâques |
| L 10 | Lundi de Pâques |
| M 11 | Stanislas |
| M 12 | Jules 15 |
| J 13 | Ida ▶ |
| V 14 | Maxime |
| S 15 | Paternelle |
| D 16 | Benoît-Joseph |
| L 17 | Anicet |
| M 18 | Parfait |
| M 19 | Emma |
| J 20 | Odette 16 |
| V 21 | Anselme 10 |
| S 22 | Alexandre |
| D 23 | Georges |
| L 24 | Fidèle |
| M 25 | Marc |
| M 26 | Alida 17 |
| J 27 | Zita ◀ |
| V 28 | Valérie |
| S 29 | Cath. de Sienne |
| D 30 | Robert |

| MAI | |
|------|-----------------|
| L 1 | Fête du travail |
| M 2 | Boris |
| M 3 | Phil., Jacq. |
| J 4 | Sylvain 18 |
| V 5 | Judith 18 ○ |
| S 6 | Prudence |
| D 7 | Gisèle |
| L 8 | Armistice 1945 |
| M 9 | Pacôme |
| M 10 | Solange |
| J 11 | Estelle 19 |
| V 12 | Achille ▶ |
| S 13 | Rolande |
| D 14 | Matthias |
| L 15 | Denise |
| M 16 | Honoré |
| M 17 | Pascal |
| J 18 | Ascension 20 |
| V 19 | Yves ● |
| S 20 | Bernardin |
| D 21 | Constantin |
| L 22 | Émile |
| M 23 | Didier |
| M 24 | Donatien 21 |
| J 25 | Sophie |
| V 26 | Bérenger |
| S 27 | Augustin ◀ |
| D 28 | Pentecôte |
| L 29 | Lundi de Pent. |
| M 30 | Ferdinand |
| M 31 | Visitation |

| JUIN | |
|------|------------------|
| J 1 | Justin |
| V 2 | Blandine |
| S 3 | Kévin 22 |
| D 4 | Fête des Mères ○ |
| L 5 | Igor |
| M 6 | Norbert |
| M 7 | Gilbert |
| J 8 | Médard |
| V 9 | Diane 23 |
| S 10 | Landry ▶ |
| D 11 | Barnabé |
| L 12 | Guy |
| M 13 | Antoine de P. |
| M 14 | Élisée |
| J 15 | Germaine 24 |
| V 16 | J. F. Régis |
| S 17 | Hervé |
| D 18 | Fête des Pères ● |
| L 19 | Romuald |
| M 20 | Silvère |
| M 21 | Été 25 |
| J 22 | Alban |
| V 23 | Audrey |
| S 24 | Jean-Baptiste |
| D 25 | Prosper |
| L 26 | Anthelme ◀ |
| M 27 | Fernand 26 |
| M 28 | Irénée |
| J 29 | Pierre-Paul |
| V 30 | Martial |

| JUILLET | |
|---------|-----------------|
| S 1 | Thierry |
| D 2 | Martinien |
| L 3 | Thomas ○ |
| M 4 | Florent |
| M 5 | Antoine 27 |
| J 6 | Mariette |
| V 7 | Raoul |
| S 8 | Thibault |
| D 9 | Amandine |
| L 10 | Ulrich ▶ |
| M 11 | Benoît 28 |
| M 12 | Olivier |
| J 13 | Henri, Joël |
| V 14 | Fête Nationale |
| S 15 | Donald |
| D 16 | ND Mt Carmel |
| L 17 | Charlotte ● |
| M 18 | Frédéric |
| M 19 | Arsène 29 |
| J 20 | Marina |
| V 21 | Victor |
| S 22 | M. Madeleine |
| D 23 | Brigitte |
| L 24 | Christine |
| M 25 | Jacques |
| M 26 | Anne, Joachim ◀ |
| J 27 | Nathalie 30 |
| V 28 | Samson |
| S 29 | Marthe |
| D 30 | Juliette |
| L 31 | Ignace de L. |

| AOÛT | |
|------|---------------|
| M 1 | Alphonse ○ |
| M 2 | Julien Eymard |
| J 3 | Lydie 31 |
| V 4 | J.-M. Vianney |
| S 5 | Abel |
| D 6 | Sauveur |
| L 7 | Gaétan |
| M 8 | Dominique ▶ |
| M 9 | Amour |
| J 10 | Laurent 32 |
| V 11 | Claire |
| S 12 | Clarisse |
| D 13 | Hippolyte |
| L 14 | Evrard |
| M 15 | Assomption |
| M 16 | Armel ● |
| J 17 | Hyacinthe 33 |
| V 18 | Hélène |
| S 19 | Jean Eudes |
| D 20 | Bernard |
| L 21 | Christophe |
| M 22 | Fabrice |
| M 23 | Rose de Lima |
| J 24 | Barthélemy ◀ |
| V 25 | Louis 34 |
| S 26 | Natacha |
| D 27 | Monique |
| L 28 | Augustin |
| M 29 | Sabine |
| M 30 | Fiacre 35 |
| J 31 | Aristide ○ |

| SEPTEMBRE | |
|-----------|---------------|
| V 1 | Gilles |
| S 2 | Ingrid |
| D 3 | Grégoire |
| L 4 | Rosalie |
| M 5 | Raïssa |
| M 6 | Bertrand |
| J 7 | Reine 36 |
| V 8 | Adrien |
| S 9 | Alain |
| D 10 | Inès |
| L 11 | Adelphe |
| M 12 | Apollinaire |
| M 13 | Aimé 37 |
| J 14 | Cyprien |
| V 15 | Roland ● |
| S 16 | Édith |
| D 17 | Renaud |
| L 18 | Nadège |
| M 19 | Émilie |
| M 20 | Davy 38 |
| J 21 | Matthieu |
| V 22 | Maurice ◀ |
| S 23 | Automne |
| D 24 | Thécle |
| L 25 | Hermann |
| M 26 | Côme, Damien |
| M 27 | Vinc. de Paul |
| J 28 | Venceslas 39 |
| V 29 | Michel ○ |
| S 30 | Jérôme |

| OCTOBRE | |
|---------|--------------------|
| D 1 | Thé. de l'E. Jésus |
| L 2 | Léger |
| M 3 | Gérard |
| M 4 | Fr. d'Assise |
| J 5 | Fleur 40 |
| V 6 | Bruno ▶ |
| S 7 | Serge |
| D 8 | Pélagie |
| L 9 | Denis |
| M 10 | Ghislain |
| M 11 | Firmin |
| J 12 | Wilfried 41 |
| V 13 | Géraud |
| S 14 | Juste ● |
| D 15 | Thérèse d'Avila |
| L 16 | Edwige |
| M 17 | Baudoin |
| M 18 | Luc |
| J 19 | René 42 |
| V 20 | Adeline |
| S 21 | Céline |
| D 22 | Élodie ◀ |
| L 23 | J. de Capistran |
| M 24 | Florentin |
| M 25 | Crépin |
| J 26 | Dimitri 43 |
| V 27 | Émeline |
| S 28 | Jude ○ |
| D 29 | Narcisse -1H |
| L 30 | Bienvenue |
| M 31 | Quentin |

| NOVEMBRE | |
|----------|-----------------|
| M 1 | Toussaint ◀ |
| J 2 | Défunts |
| V 3 | Hubert 44 |
| S 4 | Charles |
| D 5 | Sylvie |
| L 6 | Bertille |
| M 7 | Carine |
| M 8 | Geoffroy 45 ○ |
| J 9 | Théodore |
| V 10 | Léon |
| S 11 | Armistice 1918 |
| D 12 | Christian |
| L 13 | Brice |
| M 14 | Sidoine |
| M 15 | Albert |
| J 16 | Marguerite 46 ▶ |
| V 17 | Élisabeth |
| S 18 | Aude |
| D 19 | Tanguy |
| L 20 | Édmond |
| M 21 | Rufus |
| M 22 | Cécile |
| J 23 | Clément 47 ● |
| V 24 | Flora |
| S 25 | Catherine |
| D 26 | Delphine |
| L 27 | Séverin |
| M 28 | Jacq. de la M. |
| M 29 | Saturnin |
| J 30 | André 48 ◀ |

| DÉCEMBRE | |
|----------|-----------------|
| V 1 | Florence |
| S 2 | Viviane |
| D 3 | François-Xavier |
| L 4 | Barbara |
| M 5 | Gérald ▶ |
| M 6 | Nicolas 49 |
| J 7 | Ambroise |
| V 8 | Imm. Conc. |
| S 9 | Pierre Fourier |
| D 10 | Romarc |
| L 11 | Daniel |
| M 12 | Corentin |
| M 13 | Lucie ● |
| J 14 | Odile 50 |
| V 15 | Ninon |
| S 16 | Alice |
| D 17 | Gaël |
| L 18 | Gatien |
| M 19 | Urbain |
| M 20 | Théophile ◀ |
| J 21 | Hiver 51 |
| V 22 | Xavière |
| S 23 | Armand |
| D 24 | Adèle |
| L 25 | Noël |
| M 26 | Etienne |
| M 27 | Jean 52 ○ |
| J 28 | Gaspard |
| V 29 | David |
| S 30 | Roger |
| D 31 | Sylvestre |



Saint-Pierre-Eglise
Bulletin Municipal 2023